



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2018/33

L'an deux mil dix-huit, le treize juillet, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 29 juin 2018

PRESENTS : MM Gilbert MICHEL, Jean-Pierre COING, Hugues BEAUME, Guy BERARD, Florence GONON,

EXCUSES : Delphine MIALON (pouvoir à Hugues BEAUME), Roger GIRAUD, Daniel VIN,

ABSENT : François PINATEL,

Secrétaire de séance : Guy BERARD

SACO

CHANGEMENT D'ADRESSE

MODIFICATION DES STATUTS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le déménagement des services du SACO au nouveau siège de la Communauté de communes, effectif depuis le 19 avril 2018.

Il y a donc lieu de mettre à jour les statuts du syndicat pour intégrer la nouvelle adresse du siège du SACO qui est désormais la suivante :

SACO
1 bis rue Humbert
BP 50
3820 Le Bourg d'Oisans

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la modification des statuts du SACO, et notamment le changement d'adresse du siège.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture

Le Maire,
Bernard MICHEL

